

LE PATRIMOINE BÂTI

Même s'ils sont les principaux artisans et gardiens de notre patrimoine bâti, les propriétaires de maisons anciennes sont rarement récompensés pour leurs efforts et leur passion. Soucieuse de mettre en valeur le patrimoine bâti de l'ensemble de son territoire, la MRC des Appalaches a décidé de récompenser 19 propriétaires de maisons ou de granges patrimoniales afin de souligner leur contribution à la préservation de notre patrimoine.

Ce n'est pas la MRC, mais chacune des 19 municipalités qui a été appelée à désigner sur son territoire une propriété coup de cœur qui a préservé son caractère patrimonial. Il pouvait s'agir d'une maison, d'une grange, d'un bâtiment de ferme ou de l'ensemble de la propriété. Certains bâtiments ont été choisis pour la qualité des interventions effectuées au fil des années, d'autres pour leur valeur patrimoniale exceptionnelle ou encore pour leur cachet ou pour l'aspect historique.

Saint-Joseph-de-Coleraine a reconnu le caractère particulier de l'édifice situé au 35 avenue Saint-Patrick: «**Hôtel Saint-Jacques**».

Cet édifice aurait été construit entre 1925-1930. À vocation résidentielle et commerciale, M. Gaston Saint-Jacques a exploité son commerce jusqu'à la fin de l'année 2015. M. Saint-Jacques réside toujours à cet endroit.

En guise de reconnaissance, M. Saint-Jacques récipiendaire s'est vu remettre par la MRC un encadrement illustré des photos de sa belle propriété. Et pour démontrer sa fierté, la MRC s'est dotée d'une grande bannière mettant en vedette les 19 propriétés primées.



Paul Vachon, préfet de la MRC des Appalaches
Roger Saint-Jacques, hôtelier
et père du propriétaire de l'immeuble



Entente de développement culturel

Source :

Marie-Eve Mercier, directrice générale
MRC des Appalaches
418 332-2757, poste 223

Louise Nadeau, conseillère en développement territorial
MRC des Appalaches
418 332-2757, poste 234